

Aide-mémoire pour la collecte de signatures

Qui ?

Tout le monde peut collecter des signatures, quel que soit son âge ou sa nationalité. Seules les personnes ayant le droit de vote en Suisse peuvent signer. Une seule signature par personne. Toute signature supplémentaire sera invalidée.

Comment ?

Un formulaire distinct doit être utilisé pour chaque commune politique (Attention, certaines communes politiques ont plusieurs codes postaux: par exemple Zurich 8000, 8005, ..). Remplissez la ligne avec le canton, le code postal et le nom de la commune. Avant de commencer, vérifiez à quelle commune politique les codes postaux de la ville où vous collectez appartiennent. Si vous n'êtes pas sûr, consultez sur Internet ou commencez un nouveau formulaire.

La personne signataire doit remplir la ligne qui la concerne en entier et de sa propre main. Toutes les informations doivent être écrites en toutes lettres, sans utiliser de guillemets ("), "idem", etc. Le champ réservé au contrôle doit impérativement rester vide.

La fiche doit être remplie avec un stylo à bille noir ou bleu.

Sur quoi ?

Vous pouvez télécharger et imprimer le formulaire au format PDF ici. [\[Lien vers le formulaire de signatures PDF\]](#). Lorsque vous imprimez ou photocopiez le formulaire, veillez à ce que l'intégralité du document soit imprimée et qu'aucune partie ne soit coupée.

Où ?

La collecte de signatures sur la voie publique est en principe autorisée. Toutefois, pour avoir un stand fixe ou quelque chose de similaire, une autorisation est nécessaire. Sur un terrain privé, l'accord du propriétaire est requis (par exemple, dans les centres commerciaux, etc.). Dans les gares, la collecte est généralement interdite.

Avec quoi ?

Étant donné qu'un stand nécessite une autorisation, ce qui peut prendre beaucoup de temps, il est préférable d'opter pour une collecte mobile. Une petite charrette mobile peut être très utile pour transporter le matériel et servir de stand improvisé (même un caddie de supermarché peut convenir).

Le plus efficace est de fonctionner en petits groupes (2-3 personnes) avec une planchette à pince et plusieurs formulaires de signatures par personnes.

Éviter les signatures invalides

- L'une des causes les plus fréquentes de signatures invalides est le déménagement des signataires. C'est pourquoi il est important d'envoyer les feuilles de signatures immédiatement après chaque action de collecte, même si elles ne sont pas entièrement remplies.

Vous pouvez envoyer les feuilles à l'adresse suivante :

Initiative sur la place financière

Case postale 6094

2500 Bienne 6

Les frais d'envoi sont pris en charge par Greenpeace Suisse. N'oubliez pas d'envoyer le reçu du colis ou une photo de l'enveloppe avec le timbre à votre personne de contact.

- La commune de résidence n'est pas toujours la commune de vote. Dites à la personne signataire qu'elle doit inscrire l'adresse à laquelle elle reçoit son matériel de vote.
- Lorsqu'un couple signe, il arrive souvent que l'un des partenaires remplisse les deux lignes et que l'autre personne se contente de signer. Cependant, chaque personne doit remplir sa ligne de sa propre main. Les lignes de signature avec la même écriture sont invalides! Les guillemets sont également invalides.
- Les signatures sont également invalides si la ligne est remplie de manière illisible. Attirez donc l'attention des gens sur l'importance d'écrire de manière lisible.

Comment s'adresser aux gens ?

Il est important de dire tout de suite que vous collectez des signatures pour une initiative. Ainsi, les gens sauront que vous ne cherchez pas à leur vendre une adhésion.